

REGLEMENT DU 2ème TRIATHLON DU CAP-SICIE

18 Octobre 2009

Toute inscription à l'une des épreuves du Triathlon du Cap-Sicié suppose que le participant a pris connaissance de ce règlement (le règlement de l'organisation) ainsi que celui de la Fédération Française de Triathlon et qu'il s'engage à s'y soumettre.

- Condition d'accès : Licence F.F.TRI. en cours de validité OU carte journée (ou un pass journée compétition CD) (moyennant la présentation d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du triathlon en compétition datant de moins de 1 an et une autorisation parentale pour les mineurs)
 - Seuls les arbitres officiels de la FFTRI ont le pouvoir d'appliquer des sanctions.
 - Les arbitres officiels sont vêtus d'une tenue réglementaire.
 - les règles de course sont celles dictées par la F.F.TRI pour l'année en cours. Tout concurrent doit les connaître et les respecter : en particulier, les concurrents doivent respecter le code de la route. Elles sont intégralement consultables sur le lieu du retrait des dossards.
 - Les pénalités d'arbitrage sont de 3 types (pages 52 et 53 de la réglementation fédérale 2008-2009) :
 - . carton jaune "avertissement" = pénalité sans arrêt,
 - . carton noir = en cas d'infraction à la règle d'aspiration aéri : "interdit de sucer la roue" => 1 boucle de pénalité par carton noir reçu (150m pour le sprint, 300m pour le CD) à effectuer au début de la course à pied
 - . carton rouge = disqualification
 - Toute décision d'un arbitre est sans appel.
 - Toute aide extérieure (véhicule suiveur, accompagnateurs cyclistes et pédestres) est formellement interdite sous peine de disqualification.
 - En cas de défection du triathlète, les frais d'inscription ne pourront être restitués que sur présentation d'un certificat médical attestant de l'incapacité du triathlète à prendre part à l'épreuve.
 - En cas d'annulation de l'épreuve ou de défection (sur présentation d'un justificatif ou conditions climatiques externes), les droits d'inscription restent acquis à Triathlon du Cap-Sicié.
 - Un bonnet de bain, un dossard et un autocollant de tige de selle seront fournis par l'organisateur. Le dossard devra être porté tout au long de l'épreuve. Le bonnet devra être porté durant l'épreuve de natation et la plaque de cadre devra être apposée sur le vélo. Pendant l'épreuve cycliste, le dossard dans le dos doit être visible. Pendant l'épreuve course à pied, le dossard doit être porté sur le ventre.
 - En cas d'abandon, le concurrent est tenu de porter son dossard au poste d'organisation le plus proche.
L'épreuve est limitée à 600 participants : ✓ Sprint : 300 ✓ Courte Distance : 300
Les inscriptions se feront dans l'ordre d'arrivée des dossiers. Les dossiers incomplets ne seront pris en compte qu'après les autres au risque d'être refusés en cas d'atteinte du plafond des inscrits. Dans ce cas le dossier ne sera pas retourné. Une lettre de prévention vous sera envoyée si les délais le permettent.
 - Tarifs des inscriptions: - Epreuve Sprint individuel = 19 € (+ 6 € pour les non licenciés pour règlement licence journée)
- Epreuve Sprint en relais : 35 € par équipe (+8€ pour les non licenciés pour règlement licence journée, quel que soit le nombre d'équipiers non licenciés)
- Epreuve Courte Distance = 25 € (+ 25 € pour les non licenciés pour règlement licence journée)
 - Déroulement horaires de la manifestation:
 - ✓ Retrait des dossards, à proximité de l'aire de transition : Le samedi 17 octobre de 14h00 à 17h00 et le 18 octobre de 7h30 à 12h00
 - ✓ Entrée du matériel dans l'aire de transition :- Sprint 0.75/21/5: 8h00 - Courte Distance 1.5/4/210 : 12h00
 - ✓ Exposé d'avant course (ou briefing) :
 - Sprint : dans l'aire de transition à 8h45
 - Courte Distance : dans l'aire de transition à 12h45
 - ✓ Départ des épreuves :
 - Sprint : 9h00/Sprint-relais : 9h15- Courte Distance : 13h00
 - ✓ Remise des prix au podium d'arrivée :
 - Sprint/Sprint-relais : 11h30 - Courte Distance : 17h45
 - Des ravitaillements seront placés tout au long du parcours.
 - Un contrôle anti-dopage pourra être réalisé après l'arrivée selon les règles prévues par la FFTRI.
 - Les déplacements des concurrents dans le parc à vélo se feront uniquement à pied.
 - Une ligne tracée à la sortie du parc à vélo et celle tracée à l'arrivée vélo indiqueront les endroits où le concurrent devra respecter l'obligation prévue dans l'article précédent.
 - La présence des concurrents aux briefings est obligatoire.
 - Tout concurrent surpris en train de jeter le moindre déchet dans la nature sera immédiatement mis hors course.
- Classement et récompenses :
- Sprint / Sprint relais : Coupes et lots aux premiers de chaque catégorie.
 - Courte Distance - Grille de Prix : Coupes et lots aux premiers de chaque catégorie.

Les Conditions météorologiques peuvent transformer le Triathlon en Duathlon.

(La partie natation étant substituée dans ce cas par un parcours course à pied).